



rupture de bail par lun des locataires

Par **sabrina94**, le **18/11/2009** à **20:50**

Bonsoir,

Je me permet de vous contacter par courriel car mon cousin vient de vivre une rupture qui a failli lui couter son logement. En effet la femme qui partageais sa vie depuis quelques années a decider de rompre et de mettre un terme au bail en court qui était au deux noms, cependant elle a fait signer a mon cousin peu de temps apres cette rupture dans une periode de depression un document précisant bien qu'elle voulait résilier le bail mais qu'elle precisait que mon cousin voulait que son dossier soit ré-etudier, hors mon cousin a signer ce document sans le lire complètement et se qui lui a value de se retrouver avec de nouveaux frais d'agence et autres et qui le mettent dans une situation financiere précaire. As t il un recours pour demander reparation auprès de son ex concubine? Peut il lui demander le remboursement total ou en partie des loyers versés pendant leur concubinage? car cest lui seul qui a subvenu au paiements des loyers des charges et autres frais financiers pour ce logement durant une année.

Cordialement

Sabrina